



Le Moulin à Café  
PV d'Assemblée Générale 2018  
Le lundi 14 mai 2018

Françoise BOUTET introduit cette Assemblée Générale en remerciant les adhérent·e·s de leur présence.

Aucune remarque sur l'ordre du jour n'est apportée.

Catherine TANGUY se présente et commence le rapport d'activité 2017 :

Présentation du Moulin à Café : 12ans après, les motivations d'origine animent toujours ce café convivial, interculturel et intergénérationnel qui répond au besoin de retrouver le lien social, et de lutter contre la solitude que peut amener la société.

**Le renouvellement de l'équipe** en cours d'année et la baisse drastique des aides de l'Etat ont marqué cette année 2017.

Le nombre d'adhérent·e·s est en légère baisse, qui s'explique par un nombre record d'adhésions en 2016 pour les 10ans du Moulin à Café. Il faudra cependant veiller à inverser cette tendance pour 2018. On remarque également un rajeunissement des adhérents : 54% ont moins de 60 ans. Baisse également des adhésions des associations : cependant un noyau dur persiste, ce qui aide à faire vivre le lieu et l'association.

Le conseil d'administration, composé de 9 personnes cette année, se rencontre une fois par mois pour parler des activités et problématiques de la structure.

L'équipe actuelle est composée de :

- Thomas, responsable de l'équipe
- Loïc, chef cuisinier
- Félix et Antonio, commis de cuisine,
- Clémentine, chargée de communication,
- Aziza, agente d'entretien

Pour ce renouvellement global de l'équipe, nous avons été accompagné par « Agir pour l'emploi », de l'association Florimont, qui nous ont permis de mieux rédiger les offres d'emplois et fiches métiers, nous ont accompagné pour les entretiens d'embauches... Cet accompagnement nous a confortés dans notre professionnalisation.

Les tâches de l'équipe cuisine ont été allégées : le ménage de la salle en fin de soirée, des toilettes etc. Cette tâche revient maintenant à Aziza qui vient 5 jours par semaine de 6h à 8h.

Catherine TANGUY revient sur la suppression des contrats aidés, qui ont été remplacés par les contrats Parcours Emploi et compétences (PEC), qui recentrent

l'aide à l'emploi sur le projet professionnel du candidat. La structure qui emploie se doit d'accéder aux requêtes professionnelles de l'employé·e pourvu que celles-ci soient cohérentes avec leur rôle et les besoins de la structure.

Les aides à l'emploi représentent près de 30 000€ à combler en 2018, date de fin des contrats aidés. Il est donc nécessaire de trouver d'autres alternatives financières.

L'objectif est d'avoir une équipe qui reste afin de développer les projets du Moulin à Café et surtout de capitaliser les savoir-faire. Il faut donc tout mettre en œuvre pour conserver cette équipe, afin d'éviter de former trop régulièrement de nouvelles personnes et d'évoluer grâce aux compétences et à l'expérience de chacun·e.

Les membres de l'équipe ont déjà bénéficié de formations pour se perfectionner.

## **LES BENEVOLES**

Les bénévoles, une quarantaine, sont remercié·e·s pour leur disponibilité et fidélité ; ils sont les piliers du Moulin à Café. Nous lançons un appel au renouvellement des bénévoles afin d'aider les autres.

Paris a mis en place une plateforme numérique « Paris je m'engage », qui propose de s'engager pour des missions de bénévolat selon la géolocalisation, les centres d'intérêts et les disponibilités des bénévoles. Ces personnes viennent nombreuses nous rencontrer avec motivation et curiosité, pour donner de leur temps et participer à notre projet.

Le bénévolat, surtout pour les services, reste néanmoins fragile. Nous appelons à l'implication de nos adhérent·e·s.

Débat sur la nature du bénévolat, des différentes missions et notamment du lavage du linge qui est problématique : le lavomatique reste cher ; certaines personnes le lavent chez elles.

## **ACTIVITES**

En ce qui concerne la restauration, nous avons étoffé l'assiette végétarienne, qui se vend toujours plus (10% en 2017, la tendance à confirmer pour 2018 est de 40%). Nous favorisons toujours le circuit court et bio dans les repas proposés.

Nous rappelons que les usager·e·s sont autonomes :

- On se fait son propre café
- On trie les déchets

Nous avons également entrepris la volonté de réduire les déchets et d'être écoresponsable au maximum : Dorénavant vous pouvez venir avec son contenant pour emporter votre plat.

**Le rapport d'activité 2017 est approuvé à l'unanimité.**

Frédéric VUILLOD, trésorier, présente **les finances** et le rapport de trésorerie.

Le Moulin à Café est une structure de l'économie sociale et solidaire : structure avec une activité économique et commerciale au service d'un projet social.

- Gouvernance démocratique
- Association à but non lucratif dotée d'une activité commerciale

Il est nécessaire de pérenniser le projet et de le stabiliser.

Notre budget annuel est de 307 000€, dont 93 000€ de contributions en nature.

- L'équivalent en temps de travail de 57 000€ de bénévolat ;
- Aide gratuite des partenaires (salle du Moulin des lapins mise à disposition, conseil en matière d'emploi, surplus des paniers de l'AMAP, dons en nature, impression des programmes)
- Aide gratuite des commerçants : piano et sonorisation prêtés, don de farine bio et d'inventus de pain par la boulangerie ArtoCarpus...

La marge commerciale se maintient bien, à confirmer en 2018.

Les charges de fonctionnement sont en légère hausse :

- Amélioration du confort des usagers : nouvelle hotte, réfection des locaux, travaux de peinture
- Amélioration des conditions de travail des salarié·e·s : nouvelle hotte, réaménagement des bureaux
- mise aux normes de l'hygiène et de la sécurité

Les charges de personnel représentent 129 000€ : 7 employé·e·s dont 4 emplois aidés et une apprentie. Ces charges représentent 63% du budget mais compensées à 25% par les aides. La masse salariale est de 10 800€ par mois.

Les recettes se répartissent comme tel : 60% de ventes de restauration, 30% des subventions, 10% d'adhésions et dons.

En restauration, le chiffre est stable en apparence :

- Les ventes aux non-adhérents ont augmenté de 27%
- Les ventes aux adhérents ont baissé de 15%

L'année 2016 était exceptionnelle en termes de dons et d'adhésions, pour les 10 ans du café. 2017 atteint son niveau le plus bas en termes d'adhésions, chiffre d'ailleurs en baisse depuis 4ans. Il faudra veiller à mobiliser les non-adhérents.

Au global : déficit de 5000€ en 2017, embêtant mais pas catastrophique ! Par exemple, en 2014 le déficit était de 15 000€. Le Moulin à Café a quelques ressources pour rebondir.

- Challenge : rehausser les finances en 2018 et endiguer les pertes.

## CONCLUSION

- Les finances du Moulin à café sont fragiles et restent à consolider.
- Eviter une 2<sup>e</sup> année de déficit budgétaire
- Restons sur nos gardes :
  - Recherche de nouvelles pistes de subventions,
  - Augmenter les adhésions (inciter notre entourage à adhérer)
  - Augmentation des tarifs dès janvier 2018

Le rapport de trésorerie est voté à l'unanimité.

## PERSPECTIVE 2018

Evolution des dépenses : stabilité salariale, stabilité des achats alimentaires, légère hausse des charges externes, légère baisse du loyer.

Evolution des recettes : stable depuis 2016.

La suppression des emplois aidés équivaut à 30 000€, à combler :

- Augmenter les prix (de vente et cotisations annuelles) et le nombre d'adhésions.
- Appeler au don (ponctuel, mensuel, annuel)
- Trouver de nouvelles pistes de financement

Il serait opportun de rappeler les valeurs du Moulin à Café aux non-adhérents et d'expliquer l'intérêt de l'adhésion.

Un projet d'aménagement de la terrasse est en cours de réflexion (bâches, chauffage etc), ce qui favoriserait notre visibilité et attractivité.

Quelques adhérents suggèrent d'élargir nos horaires, peut-être d'envisager l'ouverture le matin. Ceci dépendra bien entendu de la participation de bénévoles pour assurer ce service du matin.

La démocratie active étant une valeur du Moulin à Café, une façon d'impliquer les adhérent·e·s toujours plus dans les prises de décisions serait de les impliquer dans des groupes de travail, sur le même modèle que le comité de programmation.

### Vote sur les prix des adhésions :

Adhésion des particuliers :

- **33 votes pour une adhésion à 18€**
- 19 votes pour une adhésion à 15€

Adhésion des associations :

- La majorité des personnes présentes sont pour l'augmentation : décision à 70€ (proposition de départ 80€)
- **35 votes pour 70€**

Adhésion minima sociaux :

- **40 votes pour l'augmentation de 1€ à 5€.**

Certains adhérents proposent un second tarif pour les associations, qui dépendrait de leur âge et/ou du nombre d'adhérents.

D'autres suggèrent une adhésion avec un montant minimum, qui serait une adhésion de soutien.

**Présentation des 3 nouvelles personnes, candidates au Conseil d'administration :**  
Pierre ARNAUD, Annette BOULOC, Marie TAUZIN. Validation à l'unanimité.

Renouvellement validé de Martine CERIOLI, Françoise BOUTET et Patrick LECHAT.

**Sont désormais membres du Conseil d'Administration pour l'année 2018-2019 :**

- Présidente : Catherine TANGUY
- Trésorier : Frédéric VUILLOD
- Vice trésorière : Martine CERIOLI
- Secrétaire : Pierre ARNAUD
- Secrétaire adjointe : Annette BOULOC
- Françoise BOUTET
- Patrick LECHAT
- Marie TAUZIN
- Philippe GIBERT